

Melançon, Benoît, «Épistolarité et libertinage. Note sur quelques romans du tournant des Lumières», dans Jean-François Perrin et Philip Stewart (édit.), *Du genre libertin au XVIIIe siècle*, Paris, Desjonquères, coll. «L'esprit des lettres», 2004, p. 272-284.

ÉPISTOLARITÉ ET LIBERTINAGE.

NOTE SUR QUELQUES ROMANS DU TOURNANT DES LUMIÈRES

Benoît MELANÇON

En quoi un roman libertin *par lettres* serait-il différent de n'importe quel autre roman libertin ? Ce roman épistolaire libertin aurait-il une spécificité ? Quel bénéfice le romancier libertin tirerait-il d'une mise en récit dans ce genre particulier ? Épuiser pareil sujet exigerait une réflexion sur le roman épistolaire au sens strict, mais aussi sur la dimension libertine de correspondances réelles, sur les gazettes épistolaires tel *L'Espion anglais* qui mettent en scène le libertinage, sur l'usage de la lettre dans le roman dit libertin, sur la symbolique érotique du chiffre *trois*¹ et sur des corpus non français (*Fanny Hill* [1749] n'est-il pas un de ces romans ?). On se contentera de tester ici une hypothèse de lecture sur un aspect de ce que l'on appellera, pour faire vite, le roman par lettres libertin, soit la présence du tiers dans ce type de texte, et de proposer une esquisse de typologie. Le corpus retenu est constitué d'une dizaine d'œuvres souvent mineures, toutes tardives, en générale peu commentées – et choisies arbitrairement. L'étiquette de *libertines* leur est conférée par la tradition et, à ce titre, peut recouvrir des réalités bien diverses, de la galanterie gazée à la pornographie la plus graveleuse ; on fera néanmoins comme si elle donnait cohérence au corpus.

Plus précisément, il s'agira de mettre en rapport deux façons de considérer ce tiers. La première n'a rien d'original : elle consiste en une réflexion déjà largement connue selon laquelle la littérature libertine pourrait être caractérisée par l'effraction du tiers sur la scène de la séduction. La seconde met à contribution des travaux sur la correspondance familière : on parlera de *tiers inclus* ou de *triangularité épistolaire*². Il ne sera pas question de simples ménages à trois – même s'ils sont souvent évoqués par les romanciers –, mais de ce qui paraît être une structure profonde de l'épistolarité des Lumières : la nécessité d'être trois pour dire le rapport à deux. Ainsi, en visite dans son village natal de Langres, Diderot décrit à Sophie Volland une promenade qui s'y trouve, puis il se plaint d'y être seul. Qu'écrivit-il alors à cette maîtresse dont il déplore l'absence ? « Entre chaque tilleul, on

a construit des bancs de pierre. [...] Je passe dans cet endroit des heures à lire, à méditer, à contempler la nature et à rêver à mon amie. Oh ! qu'on serait bien trois sur ce banc de pierre ! »³. Pas deux : les amoureux ne sont jamais seuls au monde.

La critique ne semble pas à ce jour s'être penchée sur la coïncidence structurale entre le libertinage et l'épistolarité, ce qui n'étonne guère : dans son *Roman du libertinage 1782-1815*, Valérie Van Crugten-André, s'intéressant aux genres pratiqués par les romanciers de son corpus, affirme en effet que le genre épistolaire « est assez peu représenté dans le roman du libertinage postérieur à Laclos »⁴. À cette absence d'intérêt de la critique, une exception, celle de Joan DeJean. Étudiant *L'École des filles* (1655), cette critique en arrive à l'hypothèse suivante :

*Literary historians have posited a relation between the reemergence of pornography and the flowering of the eighteenth-century novel. I would argue that the link is more precise: pornography's history is bound up, not only with the development of the novel in general, but with that of the epistolary novel in particular. For, like pornography, the epistolary novel [...] relied for its success on the (guilty) attraction to first-person narrative displays of female eroticism, which obviously exercised a powerful sway over the early novel's readers. Pornography, in other words, may have originated as an (admittedly more extreme) manifestation of fictional strategies visible elsewhere on the contemporary literary horizon.*⁵

Malheureusement, elle n'explore pas plus avant cette hypothèse historico-générique.

Une dernière remarque introductive s'impose, lexicale celle-là. Le mot *tiers* peut être entendu de façons diverses, tant en matière de libertinage que d'épistolarité. Jean Goldzink, dans *Le Vice en bas de soie*, parle des « tiers sans voix »⁶. Nicole Deschamps et Martin Robitaille interprètent « l'acte d'écrire » comme « tiers épistolaire » dans les lettres de la Canadienne Élisabeth Bégon⁷. Gaëtan Brulotte, proche en cela de René Girard, emploie l'expression « tiers inclus » : « Le don est une forme de structuration triangulaire du désir »⁸. Cette expression est chez Pierre Missac pour désigner le destinataire-éditeur d'une correspondance⁹. Malgré cette polysémie, on peut conserver ce mot de *tiers*, guidé en cela par le XVIII^e siècle lui-même. Le « narrateur-sopha », selon le mot d'un des préfaciers du *Sopha* de Crébillon fils, est ravi d'être « en tiers dans les choses que l'on croirait le plus cachées »¹⁰. Chez le Boyer d'Argens de *Thérèse philosophe*, on voit à se « mettre de tiers dans [les] plaisirs »¹¹. Pour Charles Pinot-Duclos, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*,

il faut « avoir [quelqu'un] en tiers »¹². Sade ne se prive pas de cette figure géométrique : « Oui, dis-je, mais nous voulons que tu sois en tiers avec nous ; il faut qu'il nous foute toutes les trois »¹³. Il ne faut donc croire ni l'adjectif (« fâcheux ») ni l'interjection (« hélas ») qui se trouvent dans un des contes en vers reproduits dans la *Correspondance d'Eulalie*, « Le nombre fâcheux », conte où on peut lire : « hélas ! nous sommes trois »¹⁴. Un tiers peut être « *importun* », comme chez Laclos ;¹⁵ il ne l'est pas toujours.

Le plus évident des tiers épistolaires est le destinataire (fictif) de la lettre. Tenu à l'écart de l'action par son absence ou par celle de son correspondant, ce destinataire se rapproche de la scène principale grâce aux vertus de l'écriture : il est mis en tiers par son interlocuteur, il participe *in absentia* à des échanges qui ne sont pas qu'épistolaires. Cela, qui est propre à toute écriture épistolaire, se manifeste de façon particulière dans le roman par lettres libertin sur le plan de ce qui est rapporté. Ainsi, Edmond, un des épistoliers du roman *Le Paysan et la paysanne pervertis* de Restif de la Bretonne, met en tiers Gaudet d'Arras dans le récit sans fard de la séduction de la jeune Laure¹⁶. De même, c'est parce qu'elle est à Bordeaux qu'Eulalie reçoit des lettres de ses compagnes restées à Paris ; l'une d'elles, Julie, lui relate dans le détail, par exemple, les plaisirs échangés avec un « petit officier »¹⁷. Le Provençal des *Lettres d'un Provençal* n'épargne aucun détail à sa femme, restée à Marseille pendant que lui arpente les rues de Paris à la recherche de bonnes fortunes¹⁸. Il faut insister : cette façon d'écrire n'est pas spécifique au roman par lettres libertin ; ce qui est raconté, peut-être. La lettre est bien cette forme qui a pour objectif d'abolir l'absence et d'incorporer dans son récit le tiers qu'est le destinataire.

Un des procédés les plus communs de la narration libertine permet cependant d'affiner l'analyse. On le sait, l'effraction par le regard est banale dans le roman libertin, comme dans la gravure,¹⁹ et elle ne l'est pas moins dans le roman par lettres libertin. Cloison qui filtre le regard, rideau entrouvert, feuillage pas assez touffu, porte entrebâillée : grâce à eux, l'œil surprend ce qui aurait dû rester caché²⁰. Le personnage est le tiers des ébats d'autrui, leur spectateur en retrait. Un roman comme *Le Doctorat impromptu* de Nerciat multiplie les récits de ce type : on surprend un personnage se masturbant, on surprend un couple s'aimant, on surprend plusieurs personnes s'interpénétrant²¹. Le roman par lettres ajouterait une dimension supplémentaire à cette effraction par le regard. Soit la *Correspondance d'Eulalie* :

Hé bien, je revenais hier de chez ma couturière, lorsqu'en remontant à mon appartement j'y entendis quelque rumeur. Curieuse de savoir ce que ce pouvait être, je regardai par le trou de la serrure. Dieu ! Qu'ai-je vu ? L'infâme D*** prêt à jouir de ma femme de chambre qui, la gorge découverte et à demi renversée sur mon canapé, se défendait si gauchement qu'il était aisé de voir que ce n'était que pour mettre un plus haut prix à sa défaite. Je fis du bruit à la porte, qui leur fit lâcher prise, et j'entrai sans dire un mot de ce que je venais de voir.²²

L'épistolière, Julie cette fois, satisfait sa curiosité comme celle de sa destinataire (et comme celle du lecteur de ce type de récit), et sa lettre se transforme littéralement en trou de la serrure. Si la courtisane entre « sans dire un mot », l'épistolière, en revanche, s'ouvre de ce qu'elle a vu à sa correspondante.

Cette effraction par le regard prend encore la forme, dans les textes à l'étude, des jeux de glaces. Que ce soit dans la *Correspondance d'Eulalie* ou ailleurs, cette façon d'enchaîner les points de vue joue au moins triplement²³ : sur le plan des personnages, sur le plan des narrateurs-voyeurs, sur le plan des destinataires, ces voyeurs de voyeurs. C'est encore Julie qui parle :

Je reviens à mon appartement. Que mon lit est doux ! Que les glaces qui y sont font un bel effet ! Et qu'il est agréable de voir ses charmes répétés mille fois et en autant de postures différentes ! S'il est un moyen sûr de doubler notre existence en multipliant nos sensations, je crois que c'est celui-là. Que je suis fâchée, ma chère Eulalie, que tu ne sois pas ici ! Que tu me féliciterais ! et que j'aurais de plaisir à te faire partager mon bonheur !²⁴

À défaut de la chose, il y a la lettre, miroir de ces miroirs, reflet parmi d'autres, qui leur donne existence. En son principe, le libertinage est affaire de répétition.

Cette démultiplication des regards suppose que l'amour soit une activité à partager, et l'on entendra *partager* au sens littéral. Il y a ceux qui surprennent les ébats d'autrui, pour y participer ou pas, concrètement ou épistolièrement. Il y a ceux qui reproduisent, pour eux-mêmes comme pour leur correspondant, les poses de l'amour. Il y a également ceux qui osent avouer que l'amour est affaire de trinité, à l'exemple du Gaudet d'Arras de Restif de la Bretonne :

Mon affection pour toi, cher ami, n'est pas gratuite tout à fait de ma part, et il ne faut pas croire qu'elle soit une générosité pure. En te voyant de près, mon premier sentiment à ton égard, je l'avoue aujourd'hui, a été le même qui m'a ensuite attaché à ta cousine Laure : elle m'en a été plus chère, parce qu'elle t'avait cédé, que tu l'as rendue mère et je l'ai préférée fatiguée par toi et encore rouge de tes baisers, à une vierge qui n'aurait jamais aimé ni joui ; cette bouche qui s'est collée sur la tienne m'en paraît plus voluptueuse...²⁵

Sous des couverts plus vertueux, Gaudet écrira, toujours à Edmond, quelques jours plus tard : « Je voudrais même qu'Ursule », la sœur d'Edmond, « fût en tiers avec nous [...] »²⁶. Où l'on retrouve Diderot, Langres et son banc de pierre.

Si le destinataire est mis en tiers dans le roman par lettres libertin — soit à titre de narrataire, soit sur le plan des personnages —, il est souvent précédé d'un autre tiers, dont la fonction serait de servir d'intermédiaire dans la communication des lettres ; il s'agit, nouveau lieu commun, de l'éditeur, ce personnage de fiction qui a parfois tous les attributs d'un narrateur. Qu'il ait subtilisé les lettres — comme dans *Correspondance de madame Gourdan dite la Comtesse* —, qu'elles soient tombées entre ses mains par hasard — comme dans *Les Progrès du libertinage. Historiette trouvée dans le portefeuille d'un carme réformé*²⁷ ou *Le Doctorat impromptu* — ou qu'on les lui ait confiées — comme dans *Eulalie* —, l'éditeur supposé est une figure récurrente du récit par lettres libertin. Quand il se manifeste en note dans la *Correspondance d'Eulalie*, c'est pour conférer de la véracité au récit :

On l'appelle ainsi [l'As de Pique] à cause qu'étant extrêmement blonde et ayant la peau d'une blancheur extrême, elle a le bosquet de cypris d'un noir d'ébène. Ce que je rapporte ici n'est pas de ouï-dire, je l'ai vu moi-même.²⁸

Ailleurs, cet éditeur passe presque inaperçu, se contentant d'apparaître discrètement à l'orée du texte ou en note : voir *La Femme jalouse* de Ségur²⁹ ou *Les Aveux d'une femme galante* de Cornélie de Vasse³⁰.

Il y aurait donc, dans le roman par lettres libertin, un premier lecteur, un premier tiers : le destinataire, lui qui prendrait à l'occasion le relais des personnages ou se mêlerait à leurs étreintes, concrètement ou autrement. Il y aurait ensuite l'éditeur, celui qui subtilise ou trouve des lettres, les modifie ou pas, puis les offre ou non au public. Voici maintenant le lecteur virtuel du texte, voire le lecteur réel. Érosie, dans *Le Doctorat impromptu* de Nerciati, au-delà de la simple représentation textuelle des supposés éditeurs,³¹ indique clairement que ce qui se trouve sous sa plume vise un public élargi :

Mais à quoi bon, ma Juliette, te rappeler tous ces faits ! Ne t'ai-je pas mille et mille fois raconté ce que tu n'avais point vu de mon roman bizarre ? Et tout le reste, n'en as-tu pas été la principale héroïne, jusqu'au triste moment de notre séparation ?³²

La marquise des *Aveux d'une femme galante* n'est pas moins consciente de ses lecteurs lorsqu'elle écrit à Myladi Stapelton :

N'allez pas croire qu'en épilouant nos mœurs, je prétende excuser mes faiblesses : non, ma chère amie ; je voudrais au contraire que mes aveux servissent d'exemples à tout mon sexe, pour le garantir du piège que nous tend le vice, & ne pas se laisser séduire par son appât trompeur.³³

La première racontait ce qu'elle n'avait pas à raconter, et le savait ; la seconde voulait servir d'exemple « à tout [son] sexe ». Dans *La Femme jalouse*, celle qui donne son titre au roman a continûment à l'esprit le jugement moral que le public posera sur ses actes, d'où la récurrence des figures de la société, de l'opinion, de la calomnie et de la réputation. Comment mieux dire qu'elles ne sauraient se contenter d'un destinataire unique ? Le tiers, c'est aussi le public.

Ce destinataire élargi, certains l'appellent de leurs vœux ; on vient de le voir. La situation est identique quand une lettre est recopiée dans une autre, quand un destinataire devient le relais dans une chaîne communicationnelle, quand les circuits sont dès l'origine ouverts, et le restent³⁴. On peut même écrire à plusieurs : dans *Les Aveux d'une femme galante*, Mylord St-Albin, qui va épouser Fanny, ajoute quelques lignes à une lettre de celle-ci³⁵, et la marquise insère une invitation à St-Albin dans une lettre à Fanny ;³⁶ dans *La Femme jalouse*, le marquis et la baronne dictent des lettres³⁷. La collaboration des tiers est la règle³⁸. Il arrive pourtant que des lecteurs soient indiscrets. Du regard de ceux-là, il faut se méfier, car ils risquent d'ébruiter un secret, d'éclairer crûment des situations destinées à rester dans l'ombre. La parade est séculaire : le feu. « Adieu. Brûle cette lettre, de crainte qu'elle ne s'égaré »³⁹, demande l'une ; « Du secret surtout, et brûlez cette lettre »⁴⁰, reprend l'autre. Rien là que de commun : les dangers d'une circulation imprévue de la lettre sont aussi vieux que la lettre.

Il est encore une forme de tiers épistolaire à envisager, bien que le mot *tiers* prenne alors une acception différente de celles vues jusqu'à maintenant. Michel Delon l'a montré pour *Les Progrès du libertinage* dans leur version de 1790,⁴¹ Jean-Marie Goulemot a fait un travail semblable notamment pour *Monsieur Nicolas*⁴² et Patrick Wald-Lasowski intitule un chapitre de *Libertines* « Libertins lits de lecture »⁴³ : la lecture des textes libertins joue un rôle fort actif dans les intrigues libertines. (Chacun pourra sans mal aligner les exemples.) Qu'en est-il du roman par lettres libertin ? Qu'y lit-on ? À quelles fins ? Quels *tiers livresques* y rencontre-t-on ? Il y a les textes de la tradition libertine : *Thérèse philosophe* ou les épigrammes de Jean-Baptiste Rousseau, dans *Les Progrès du libertinage*. Il y a surtout, dans la perspective ici explorée, des œuvres épistolaires.

En sortant de table, j'ai passé dans la chambre de Mme Parangon. Notre entretien a été peu de chose, parce qu'elle m'a prié de lui lire un livre nouveau qu'elle avait reçu dans la journée. Ce sont les *Lettres d'Héloïse à Abeillard*, traduites en vers assez méchants, ou plutôt mauvais, de peur d'amphibologie. Cependant, comme elles nous ont touchés ! Je dis : nous, car... tu m'entends de reste.⁴⁴

Edmond, ce paysan perverti, rappelle que le roman peut servir de médiation en matière amoureuse.

Plus riche encore paraît être, dans le roman par lettres libertin, la mise en scène des lettres qui le constituent, qu'on pense aux lettres interceptées, aux lettres qui circulent de correspondant en correspondant, parfois ouvertement, parfois en secret, aux lettres, enfin, qui font naître le plaisir et y poussent. Le premier cas — celui de la lettre interceptée — est trop banal pour qu'on s'y attarde : pensons à la *Correspondance d'Eulalie*⁴⁵ ou à la *Correspondance de madame Gourdan*.⁴⁶ Le deuxième — celui des lettres touchant plusieurs destinataires, et non pas un seul — est exploité avec bonheur par Ségur dans *La Femme jalouse*. Du troisième cas — la lettre comme incitatif au plaisir —, on donnera deux exemples. Les *Lettres d'un Provençal à son épouse* ou *Critique des jolies femmes des principaux bordels et maisons auxiliaires de Paris*, ce roman-liste, sont une bien étrange correspondance conjugale : les récits luxurieux de l'époux sont à la fois la matière de ses lettres et des modèles à suivre pour l'épouse restée à la maison et ses amis ; elle mime ces récits au moment exact où elle répond par lettre à son mari⁴⁷. L'Érosie du *Doctorat impromptu* est aussi une lectrice de lettres :

J'avais de la lumière : je me levai pour courir à certaine cassette, où tu sais que je conserve avec le plus tendre soin les trésors de notre amour. J'apportai près de mon lit ce meuble, et j'en tirai tes lettres... dignes de Sapho : je les relus avec tendresse... avec un désir ! [...] ta céleste image, aidée du plus léger attouchement, me fit deux fois oublier mon être dans le sein du parfait bonheur.⁴⁸

Érosie lit et relit les lettres de Juliette, et celles-ci la mènent au plaisir. Dès lors, ne peut-on pas s'imaginer que cette lettre-là d'Érosie aura le même effet sur Juliette ? Et ainsi de suite. Le plaisir mène à la lettre, qui mène au plaisir.

Quoi de plus convenu qu'une déclaration comme la suivante, tirée des *Aveux d'une femme galante* :

Allons, ma chère amie, n'hésitons plus ; entrons ensemble dans mon cabinet ; arrachons, en rougissant, le voile qui couvre les erreurs de ma jeunesse, & passons en revue des inconséquences qui me font rougir chaque jour.⁴⁹

On aurait tort de croire que l'impératif de la première personne du pluriel unit seulement celle qui écrit, la marquise, et sa destinataire, Fanny Stapelton ; se joint à elles un tiers pluriel — l'éditeur, un lecteur, la postérité⁵⁰.

Est-ce à dire que ce dispositif narratif, qui consiste à multiplier les instances et les formes de la médiation, est propre au roman par lettres dit libertin ? Qu'en est-il de la validité de l'hypothèse selon laquelle mise en tiers libertine et triangularité épistolaire seraient intimement liées ?

Première réponse. Rien là de caractéristique — sinon des contenus, des lieux communs et la reprise de postures d'énonciation. Des contenus : le roman par lettres libertin raconterait des choses qu'on ne raconterait pas ailleurs dans le roman par lettres, celles de l'amour, pour le dire en termes gazés. Des lieux communs : il s'agit des diverses formes d'effraction oculaire évoquées plus tôt, de la délégation du regard qui est au cœur du geste épistolaire, de la transformation de la lettre en stimulant du désir. Des postures d'énonciation, enfin : celui qui parle dans la lettre a des secrets à révéler ; certains le mettent seul en cause ; d'autres ouvrent sur le monde ; ceux-là sont plus inattendus, voire plus dangereux. Or aucun de ces trois aspects des textes ne fait un genre particulier, ni même leur conjonction : les genres ne sont pas affaire de contenus, de procédés stéréotypés, de degrés dans la révélation de ce qui est voilé (d'un peu plus ou d'un peu moins). Pour le dire autrement : les Lumières ayant voulu faire de la lettre la forme par excellence de leur rapport au monde,⁵¹ il n'est pas étonnant que les romanciers libertins se la soient appropriée, mais cette appropriation n'autorise pas à parler d'un genre en soi.

Il faudrait rapporter cette appropriation libertine de la correspondance à la forte artificialité, sur le plan de l'épistolarité, des textes analysés ici. À l'exception, notable, de *La Femme jalouse* et, dans une moindre mesure, du roman de Restif, il s'agit d'œuvres où les traits habituels de la pratique des lettres familières sont gommés. Alors que celles-ci ne cessent de souligner la souffrance qui naît de l'absence et du temps qui file, celles-là sont remarquablement discrètes sur ces questions. Si, dans les secondes, on a l'habitude de s'excuser de faire trop long, dans les premières, qu'on pense au Sade d'*Aline et Valcour* ou à Nerciat, les missives courent sur des dizaines de pages. Le caractère monologique de l'écriture épistolaire s'exprime sans la moindre retenue dans les romans par lettres libertins. Les épistolières des *Aveux d'une femme galante*, se répondant sans se lire, ne se le cachent pas :

Dorénavant je vous écrirai chaque courrier, sans attendre de réponse à mes lettres. En suivant cet arrangement, nous nous communiquerons plus régulièrement nos idées & nos aventures : ne m'approuvez-vous pas, ma bonne amie ?⁵²

Je n'ai pas la patience d'attendre vos réponses, ma bonne amie ; il faut nécessairement que je cause avec vous, & que je vous fasse part d'une intrigue qui m'amuse beaucoup.⁵³

On a déjà lu plus dialogique. Pourquoi ces monologues croisés ? Parce que le roman libertin ne laisserait de place qu'à la fusion des corps et qu'à la jouissance partagée,⁵⁴ non à la représentation de l'absence ou du temps douloureux qu'elle fait naître ; les traits réputés différencier la forme dans laquelle il s'incarne lui importeraient peu.

Deuxième réponse, opposée à la première. L'entiercement serait spécifique au libertinage, et le roman par lettres libertin viendrait exacerber ce trait⁵⁵. Le regard, si répétitivement mis en récit dans les priapées itinérantes des Lumières comme dans tant de contextes, serait démultiplié dans le roman par lettres libertin. Sa constance mettrait en relief un trait de toute textualisation libertine : le roman libertin doit donner à voir ; le roman par lettres n'a de définition que celle-là ; la rencontre des deux était naturelle. L'un (le roman par lettres libertin) révélerait le fonctionnement de l'autre (le roman libertin). La coïncidence structurale entre épistolarité et libertinage devrait cependant permettre de distinguer ces types d'écriture, non de les ramener l'un à l'autre. Le premier dépend de la mise en texte de sa structure profonde d'énonciation : l'épistolier occupe forcément un espace intermédiaire et cette position détermine celle des personnages de l'échange (d'une part, le destinataire comme interlocuteur ; d'autre part, les objets de la représentation : destinataires, éditeurs, protagonistes des scènes « lascives », lecteurs du moment et de la postérité) et ses possibilités énonciatives⁵⁶. Le second a besoin de tiers à dépeindre, mais il n'est pas tenu de les faire se répondre dans un espace discursif dont la circulation des énoncés est constitutive ; les possibilités énonciatives de qui pratique le roman libertin non épistolaire ne sont pas moins grandes ou plus grandes que dans le roman par lettres libertin ; elles ne reposent pas sur la même interlocution.

Troisième réponse, en forme de pirouette et d'ultime mot. Tout roman par lettres, quel qu'en soit le propos, est un roman de voyeurs ; tout roman par lettres est donc un roman libertin.

Benoît MELANÇON
Département d'études françaises
Université de Montréal

NOTES

1. Voir Gaëtan Brulotte, « L'impair du deux. Le trois dans la littérature érotique », *Trois*, 3, 3, printemps-été 1988, p. 11-16, p. 13 : « Autour de ce nombre trois s'élabore dans la littérature érotique un véritable code de *ternèmes* (de traits triels) qui bourgeoonne un peu partout et à tous les niveaux de ce discours. » Ce texte est repris dans *Œuvres de chair. Figures du discours érotique*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et l'Harmattan, 1998, 509 p., p. 285-292.

2. Voir Benoît Melançon, *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle*, préface de Roland Mortier, Montréal, Fides, 1996, viii/501 p., notamment le septième chapitre, « Le tiers inclus », p. 369-421.

3. Denis Diderot, *Correspondance*, éditée par Georges Roth, puis Jean Varloot, Paris, Éditions de Minuit, 1955-1970, 16 vol., vol. II, p. 194, lettre du 3 août 1759. Le tiers évoqué par Diderot est sans doute la sœur de sa maîtresse, Marie-Charlotte Volland (M^{me} Legendre).

4. Valérie Van Crugten-André, *Le Roman du libertinage 1782-1815. Redécouverte et réhabilitation*, Paris, Honoré Champion éditeur, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 9, 1997, 510 p., p. 92.

5. Joan DeJean, « The Politics of Pornography : L'École des filles », dans Lynn Hunt (édit.), *The Invention of Pornography. Obscenity and the Origins of Modernity, 1500-1800*, New York, Zone Books, 1993, p. 109-123, p. 121. (Traduction : Les historiens de la littérature ont postulé un rapport entre la réémergence de la pornographie et l'épanouissement du roman au XVIII^e siècle. Selon moi, le rapport est encore plus précis que cela : l'histoire de la pornographie est indissociable, non seulement du développement du genre romanesque en général, mais de celui du roman épistolaire en particulier. En effet, comme pour la pornographie, le succès du roman épistolaire [...] dépend de la puissante attraction, teintée de culpabilité, des premiers lecteurs de romans envers les représentations à la première personne de l'érotisme féminin. Autrement dit, la pornographie est peut-être une manifestation de stratégies fictionnelles présentes ailleurs en littérature, encore qu'exacerbées.)

6. Jean Goldzink, *Le Vice en bas de soie ou Le roman du libertinage*, Paris, José Corti, coll. « Les essais », 2001, 204 p., p. 77-79. Goldzink s'intéresse aussi à la circulation des lettres entre tiers dans *Les Liaisons dangereuses* (p. 66 et suiv.).

7. Voir Nicole Deschamps et Martin Robitaille, « De l'acte d'écrire comme tiers épistolaire : l'œuvre d'Élisabeth Bégon », dans Georges Bérubé et Marie-France Silver (édit.), *La Lettre au XVIII^e siècle et ses avatars. Actes du Colloque international tenu au Collège universitaire Glendon. Université York. Toronto (Ontario) Canada. 29 avril - 1^{er} mai 1993*, Toronto, Éditions du Gref, coll. « Dont actes », 14, 1996, p. 291-304.

8. Gaëtan Brulotte, ouvr. cité, p. 115.

9. Voir Pierre Missac, « La correspondance comme genre littéraire et phénomène sociologique », *Critique*, 37, 415, décembre 1981, p. 1321-1323.

10. Crébillon fils, *Le Sopha. Conte moral* (1742), préface de Jean Sgard, Paris, Desjonquères, coll. « XVIII^e siècle », 1984, xi/278 p., p. 23. L'expression « narrateur-sopha » est de Jean Sgard (*ibid.*, p. iii).

11. Boyer d'Argens, *Thérèse philosophe ou Mémoires pour servir à l'histoire du P. Dirrag et de M^{me} Éradice* (1748), établissement du texte et lecture par Guillaume Pigéard de Gurbert, France, Belgique et Suisse, Actes Sud, Labor et l'AIRE, coll. « Babel », 37, 1992, 170 p., p. 60.

12. Charles Pinot-Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle* (1751), préface de Henri Coulet, Paris, Desjonquères, coll. « XVIII^e siècle », 1986, ix/147 p., p. 136.

13. Sade, « Le vieux sylphe » (1801), dans *Sylphes et sylphides*, anthologie établie et présentée par Michel Delon, Paris, Desjonquères, coll. « XVIII^e siècle », 1999, 188 p., p. 165.

14. *Correspondance d'Eulalie ou Tableau du libertinage de Paris* (1785), dans *Œuvres anonymes du XVIII^e siècle. II*, préface de Charles Hirsch, Paris, Fayard, coll. « L'enfer de la Bibliothèque nationale », 4, 1986, p. 53-256, p. 194.

15. Dans *Les Liaisons dangereuses* (1782), Danceny, surpris par Valmont auprès de Merteuil, est un « tiers importun » ; l'expression est en italiques, car elle se trouvait dans une lettre de Merteuil que Valmont lui cite (Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, chronologie et préface par René Pomeau, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « G-F », 13, 1964, 379 p., p. 339, lettre CLI).

16. Voir Restif de la Bretonne, *Le Paysan et la paysanne pervertis* (1787), dans *Œuvres*, texte et bibliographie établis par Henri Bachelin, réimpression de l'édition de Paris (1930-1932), Genève, Slatkine reprints, 1971, vol. 3, tome VI, v/483 p., p. 53-54.

17. *Correspondance d'Eulalie*, ouvr. cité, p. 174-176.

18. Voir *Lettres d'un Provençal à son épouse ou Critique des jolies femmes des principaux bordels et maisons auxiliaires de Paris*, par M. H..... Y, À Paris, au Palais Royal, 1805-1867, 94 p.

19. Voir Philip Stewart, *Engraven Desire. Eros, Image, and Text in the French Eighteenth Century*, Durham (NC), Duke University Press, 1992, xiv/380 p., notamment le cinquième chapitre, « Diana, or the Voyeurs » (p. 133-173). Du même auteur, voir « Structures voyeuses », dans Monique Streiff Moretti, Mireille Revol Cappelletti et Odile Martinez (édit.), *Il Senso del nonsenso. Scritti in memoria di Lynn Salkin Sbiroli*, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, coll. « Università degli Studi di Perugia. Letterature moderne e contemporanea. Incontri », 4, 1994, p. 213-222.

20. On lira deux occurrences de ce lieu commun dans les *Lettres galantes et philosophiques de deux nones* (1777 et 1797) : dans la première, des « broussailles » (p. 236) protègent mal des regards les ébats de sœur Geneviève et d'un jardinier, vrai « héros potager » (p. 239) ; dans la seconde, une cloison laisse filtrer les sons, mais pas la vue (p. 253-254). L'édition de 1797 est éditée dans *Œuvres anonymes du XVIII^e siècle. III*, préface de Michel Camus, Paris, Fayard, coll. « L'enfer de la Bibliothèque nationale », 5, 1986, p. 193-199 et p. 229-286. III.

21. Voir Andréa de Nerciat, *Le Doctorat impromptu* (1788), suivi de « *Le Doctorat impromptu* ou l'anti-Banquet » par Alain Chareyre-Méjan et Charles Floren, France, Belgique et Suisse, Actes Sud, Labor et l'AIRe, coll. « Babel », 90, 1993, 87 p.

22. *Correspondance d'Eulalie*, ouvr. cité, p. 74-75.

23. Voir *ibid.*, p. 68, 155 et 158 ; *Correspondance de madame Gourdan dite la Comtesse* (après 1780), dans *Le Dix-huitième siècle galant et libertin. Recueil de documents curieux et rares sur l'amour et les femmes galantes au XVIII^e siècle précédé d'une introduction par le bibliophile Pol André*, Paris, Albin Michel, éditeur, [s.d.], p. 123-172, p. 142. Sur « Le miroir et le roman », voir Michel Delon, *Le Savoir-vivre libertin*, Paris, Hachette Littératures, 2000, 347 p., p. 227-253.

24. *Correspondance d'Eulalie*, ouvr. cité, p. 141.

25. Restif de la Bretonne, *Le Paysan et la paysanne perverti*, ouvr. cité, p. 102.

26. *Ibid.*, p. 107.

27. Voir *Les Progrès du libertinage. Historiette trouvée dans le portefeuille d'un carme réformé* (1790), préface de Michel Delon, dans *Œuvres anonymes du XVIII^e siècle. II*, Paris, Fayard, coll. « L'enfer de la Bibliothèque nationale », 4, 1986, p. 465-513.

28. *Correspondance d'Eulalie*, ouvr. cité, p. 161, n. 46.

29. Voir vicomte de Ségur, *La Femme jalouse*, à Paris, chez Henry, Libraire, rue Taranne, Faux bourg St. Germain, 1790, [iv]/228 p.

30. Voir Cornélie de Vasse, *Les Aveux d'une femme galante, ou Lettres de madame la marquise de ****, à myladi Fanny Stapelton, à Londres, et se trouve à Paris, chez la veuve Ballard et fils, imprimeurs du roi, rue des Mathurins, 1782, 174 p.

31. Andréa de Nerciat, *Le Doctorat impromptu*, ouvr. cité, p. 9.

32. *Ibid.*, p. 14-15.

33. Cornélie de Vasse, ouvr. cité, p. 4. Voir encore *La Femme jalouse* du vicomte de Ségur : « j'en appelle à tous les cœurs sensibles, pour se peindre ce qui se passe dans mon âme » (ouvr. cité, p. 102).

34. Pour un exemple, voir *Le Paysan et la paysanne pervertis*, ouvr. cité, p. 92 et suiv.

35. Cornélie de Vasse, *Les Aveux d'une femme galante*, ouvr. cité, p. 150-152.

36. *Ibid.*, p. 154-155. La réponse de St-Albin est paraphrasée dans une lettre de Fanny à la marquise (*ibid.*, p. 164).

37. Vicomte de Ségur, *La Femme jalouse*, ouvr. cité, p. 10, 22, 60, 149-152.

38. Jean Sgard s'est penché sur les complexités de l'écriture à plusieurs dans *Les Heureux Orphelins* (après 1754) de Crébillon fils ; voir *Crébillon fils. Le libertin moraliste*, Paris, Desjonquères, coll. « L'esprit des lettres », 2002, 311 p., p. 185-189.

39. *Correspondance d'Eulalie*, ouvr. cité, p. 161.

40. *Correspondance de madame Gourdan dite la Comtesse*, ouvr. cité, p. 132.

41. Voir Michel Delon, « Préface », dans *Les Progrès du libertinage*, ouvr. cité, p. 268-270.

42. Voir Jean M. Goulemot, *Ces livres qu'on ne lit que d'une main. Lecture et lecteurs de livres pornographiques au XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinéa, coll. « De la pensée », 1991, 171 p., p. 43-63.

43. Voir Patrick Wald Lasowski, *Libertines*, Paris, Gallimard, coll. « Les essais », 210, 1980, 159 p., p. 95-126.

44. Restif de la Bretonne, *Le Paysan et la paysanne pervertis*, ouvr. cité, p. 61. Sur la fortune d'Abélard et Héloïse au Siècle des lumières, voir Bernard Bray, « Héloïse et Abélard au XVIII^e siècle en France : une imagerie épistolaire », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 151, 1976, p. 385-404.

45. *Correspondance d'Eulalie*, ouvr. cité, p. 161.

46. *Correspondance de madame Gourdan dite la Comtesse*, ouvr. cité, p. 132. Voir aussi p. 17-18.

47. *Lettres d'un Provençal à son épouse*, ouvr. cité, p. 35-37.

48. Andréa de Nerciat, *Le Doctorat impromptu*, ouvr. cité, p. 30-31.

49. Cornélie de Vasse, *Les Aveux d'une femme galante*, ouvr. cité, p. 5.

50. La jeune Agathe des *Lettres galantes et philosophiques de deux nones* destine ses « tablettes » à « la postérité la plus reculée » (ouvr. cité, p. 281).

51. C'est l'hypothèse d'Anne Chamayou dans *L'Esprit de la lettre (XVIII^e siècle)*, Paris, PUF, coll. « Perspectives littéraires », 1999, 202 p. « La tentation du tiers » (p. 94-99) est prise en considération par elle.

52. Cornélie de Vasse, *Les Aveux d'une femme galante*, ouvr. cité, p. 38, lettre de Fanny.

53. *Ibid.*, p. 89, lettre de la marquise.

54. Durant le colloque dont on lit ici les Actes, Patrick Wald Lasowski a bien montré comment le roman libertin surimpose la temporalité du plaisir à toute autre forme de temporalité. Cela pourrait expliquer pourquoi la temporalité strictement épistolaire est si peu active dans le corpus considéré.

55. Sur cette notion d'« entiercement », voir Benoît Melançon, « Faire catleya au XVIII^e siècle », *Études françaises*, 32, 2, automne 1996, p. 65-81.

56. Comme le fait remarquer Anne Chamayou, « La configuration triangulaire est [...] un principe organisateur du texte épistolaire et non pas seulement des relations qui s'y forment » (ouvr. cité, p. 97).